



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Saône-et-Loire

CANDIDATURE DES INSTITUTEURS OU PROFESSEURS DES ECOLES

A L'INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE A UN EMPLOI DE DIRECTEUR D'ECOLE

Pour l'année scolaire 2021-2022

NOM [_____]

Prénom [_____]

Emploi actuel [_____]

Faisant fonction de Directeur d'école : oui non (rayer la mention inutile)

Grade [_____]

Echelon [_____]

École [_____]

Circonscription [_____]

Sollicite :

- mon inscription sur la liste d'aptitude à l'emploi de directeur d'école dans le département de Saône et Loire,
- mon maintien sur liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école (uniquement pour les enseignants titulaires de la liste d'aptitude antérieurement à 2018 et qui n'exerce plus les fonctions de directeur d'école depuis plus de trois ans au 01/09/2021).

Depuis le 01/09/2019, avez-vous déjà été inscrit(e) sur une liste d'aptitude à l'emploi de Directeur d'école de 2 classes et plus : OUI NON

Si OUI, année de l'inscription [_____]

IMPORTANT

Fiche de candidature à transmettre en 2 exemplaires pour le VENDREDI 27 NOVEMBRE 2020 DERNIER DÉLAI

- **1 exemplaire** sera adressé à l'IEN de votre circonscription pour avis,
- **1 exemplaire** sera transmis **directement à la direction des services départementaux de l'éducation nationale** pour convocation à la commission d'entretien (dp71@ac-dijon.fr)

Tout dossier incomplet et/ou reçu hors délai sera refusé.

A _____, Le _____

Signature du candidat,

NOM [_____]

Prénom [_____]

Circonscription [_____]

Partie réservée à l'Administration

Avis motivé de l'inspecteur de l'éducation nationale :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- AVIS FAVORABLE
- AVIS DÉFAVORABLE
- SANS AVIS

Date et signature de l'IEN

Avis circonstancié de la commission départementale :

.....
.....
.....
.....

- AVIS FAVORABLE
- AVIS DÉFAVORABLE

Date et signature du président,

Avis de la commission administrative paritaire départementale :

- AVIS FAVORABLE
- AVIS DÉFAVORABLE

Décision de l'inspecteur d'académie :

- Inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école
- Non inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école

Mâcon, le

L'inspecteur d'académie, Directeur
académique des services de l'éducation
nationale de Saône-et-Loire

Fabien BEN